



EMAS

Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

L'équipe comprend des professionnels du médico-social. Elle pourra également s'appuyer sur les compétences des équipes des SESSAD de l'ADAPEI 72

- Directrice adjointe
- Cheffe de service
- Educateurs spécialisés
- Psychologue
- Secrétaire

Il appartient à l'établissement scolaire d'informer la famille de l'intervention de l'EMAS.

Equipe Mobile médico-sociale

d'Appui à la Scolarisation

Adapei 72

11 rue Pied Sec - bâtiment 126

72100 Le Mans

02.43.18.50.30

sessad.trimaran.escale@adapei72.asso.fr



Nos partenaires

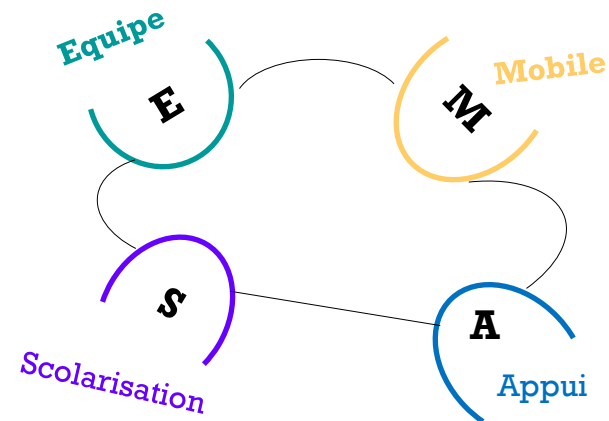


direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Sarthe



ADAPEI de la Sarthe

L'EMAS



- Pour une école inclusive de la maternelle au lycée,
- Pour une valorisation et soutien de la scolarisation,
- Pour une adaptation des pratiques professionnelles aux besoins et spécificités de chacun des élèves,
- Pour une coordination renforcée entre professionnels de l'éducation nationale et du médico-social.



Maj le 17/09/2021



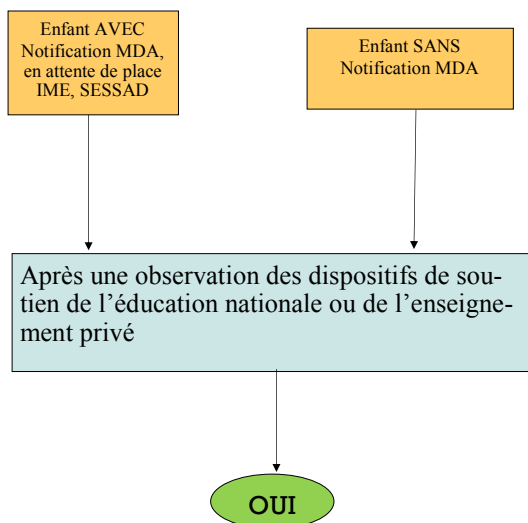
L'EMAS

Pour qui ?

Tout professionnel d'un établissement scolaire (enseignant, directeur, assistant de service social, infirmier, agent de service...), en lien avec un jeune en situation de handicap, présentant des signes évocateurs de TSA (Troubles du Spectre Autistique), ou/et des troubles cognitifs.

De la maternelle au lycée y compris les dispositifs ULIS.

Dans quelle situation faire appel à l'EMAS ?



Demander l'intervention de l'EMAS :

Lorsque les premières réponses de l'école ne permettent pas à la situation de progresser, le directeur de l'école ou le chef d'établissement peut solliciter une intervention de l'E.M.A.S. par le biais d'une saisine.

Public: IEN ASH

Privé: Responsable Pôle Education Inclusive

Une intervention de l'EMAS



Est ponctuelle et limitée dans le temps.



Débutera par un entretien avec l'émetteur de la demande,



S'organisera autour de réunions techniques pour analyser les difficultés, s'approprier les approches recommandées et envisager de nouvelles pistes d'adaptations,



Se terminera par une rencontre évaluative et la transmission de l'ensemble des documents écrits à l'école concernée et au demandeur initial.

L'équipe n'intervient pas directement auprès de l'élève



Les missions de l'E.M.A.S

L'EMAS se déplace dans l'ensemble du département Sarthois pour accompagner et soutenir les enseignants et les équipes pédagogiques.

L'EMAS propose de :

- Conseiller, participer à des actions de sensibilisation, d'information pour les professionnels des établissements scolaires,
- Apporter appui et conseil en cas de difficultés avec un élève,
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile,
- Réaliser une observation en classe si nécessaire,
- Réfléchir et concevoir ensemble des outils appropriés à une situation,
- Fluidifier le parcours du jeune.